PROGRAMME D'APPUI À LA CITOYENNETÉ ACTIVE (PROCIVIS)

OBJECTIF GLOBAL

Renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun via la promotion et la consolidation de la citoyenneté définie comme la pleine reconnaissance faite aux personnes de leur statut de citoyens disposant de tous les droits civils et politiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- **Composante État civil** : Renforcer l'accès des populations à des services améliorés d'état civil
- **Composante Société civile** : Consolider la place des organisations de la société civile camerounaises dans la gouvernance démocratique et la gestion des affaires publiques

BÉNÉFICIAIRES

Bénéficiaires institutionnels principaux : MINDEVEL, MINATD, BUNEC, CNDHL, les autorités publiques, les centres d'état civil, les tribunaux, les administrations locales etc.

Bénéficiaires finaux : les groupes vulnérables (enfants sans actes de naissances, peuples autochtones, les femmes et particulièrement les jeunes mères qui subissent les mariages forcés), les populations des zones défavorisées (rurales et/ou en conflit), les organisations de la société civile etc.

DURÉE

- 60 mois (5 ans) à partir du 24 janvier 2017

BUDGET

- 6 milliards 641 millions FCFA (10,125,000 euros)
- 6 milliards 559 millions FCFA (10,000,000 euros) financé par l'UE

Financé par l'Union européenne

PROCIVIS

PROGRAMME D'APPUI À LA CITOYENNETÉ ACTIVE

PRÉSENTATION ET LOGIQUE D'INTERVENTION

Le Programme d'appui à la citoyenneté active (PROCIVIS) vise à renforcer l'Etat de droit et la gouvernance démocratique au Cameroun.

Le programme a pour objet d'une part d'améliorer l'accès des populations à des services améliorés d'état civil, et d'autre part de renforcer la place des organisations de la société civile camerounaises dans la gouvernance démocratique et la gestion des affaires publiques.

Pour la **composante État civil**, il s'agira d'appuyer le processus de modernisation engagé par les pouvoirs publics via le renforcement des capacités des acteurs du système d'état civil et des administrations locales; la sensibilisation de la population et l'amélioration de leur accès aux services d'état civil; la centralisation et conservation des données existantes et la coordination des acteurs. Le projet utilisera une approche multisectorielle, associant les acteurs des secteurs justice, santé et éducation, avec des solutions innovantes d'incitation à la déclaration de tous les événements d'état civil ainsi que des initiatives pilotes en ce qui concerne l'interopérabilité entre l'état civil et les autres systèmes.

Pour la **composante Société civile**, il s'agira d'une part de proposer un dispositif de renforcement des capacités des Organisations de la société civile, et d'autre part, d'œuvrer, avec les institutions pertinentes, non seulement à une application adéquate du cadre légal régissant les associations, organisations non gouvernementales et les libertés publiques au Cameroun, mais également d'œuvrer à son adaptation.

Les deux composantes du programme sont très fortement liées : l'état civil constitue la base de la citoyenneté tandis qu'œuvrer au renforcement des capacités de la société civile permet aux individus de s'organiser collectivement afin notamment de promouvoir et défendre leurs droits.

Contacts :
Cellule d'Appui à l'ON : Hilaire TANEKEU TUOMENE | Expert Gouvernance | hilaire.tanekeu@caonfed.org
UE : Ann-Charlotte SALLMANN | Expert Gouvernance | Ann-Charlotte.SALLMANN@eeas.europa.eu

Financé par l'Union européenne